

Communiqué de Presse

Rennes, le 03 juillet 2024

Un nouvel espace naturel à Lillion-Les Bougrières ouvert au public en 2025.

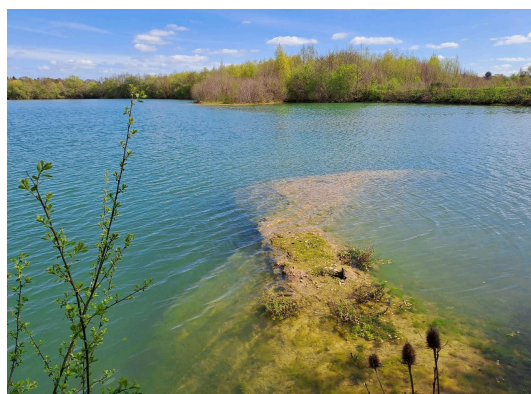
Lafarge Granulats et son partenaire Dervenn ont engagé les travaux de réaménagement écologique du site de Lillion-Les Bougrières (département d'Ille-et-Vilaine), qui deviendra dès 2025 un espace naturel dédié à la biodiversité, prêt à accueillir les habitants de la métropole rennaise.

- Un investissement de 1,3 million d'euros pour financer les travaux de réhabilitation (opérations de terrassement, lutte contre les espèces invasives, programme de végétalisation des sols et des zones humides...);
- Un espace naturel à haute valeur environnementale de 70 ha conçu pour offrir plus de 35 habitats différents, abritant d'ores et déjà 5 espèces végétales patrimoniales protégées et plus de 150 espèces d'oiseaux;
- Un réaménagement écologique issu de la concertation approfondie menée de 2019 à 2022 avec la Ville de Rennes - principal propriétaire des terrains, Rennes Métropole et des associations environnementales, afin d'adapter le projet aux nouveaux besoins du territoire Vallée de la Vilaine.

La première phase de remise en état de la carrière de « Lillion / les Bougrières » s'est déroulée d'octobre 2023 à mars 2024, comprenant des travaux de terrassement, de dépollution de sols et d'entretien de la végétation. Étalés sur une période de 2 ans, ils reprendront en septembre après une période d'arrêt printanière et estivale permettant de respecter le cycle de reproduction de certaines espèces, comme le petit gravelot. L'ensemble de l'opération sera terminé en avril 2025, date à laquelle le site sera prêt pour accueillir les premiers promeneurs en toute sécurité.

L'exploitation des carrières dans le lit de la Vilaine débute à la fin des années 50 pour accompagner l'effort de reconstruction des années d'après-guerre. L'exploitation des sables et graviers, nécessaires à l'élaboration de bétons de haute qualité, s'est poursuivie sur la plaine alluviale jusqu'à la fin des années 2010, aboutissant à la création de vastes étangs pour certains réaménagés en base de loisirs comme les étangs d'Apigné.

Le site de Lillion/Bougrière a quant à lui été exploité près de 35 ans par Lafarge Granulats, servant à approvisionner principalement le secteur de la construction et contribuant notamment à l'édification de grands équipements collectifs, comme la ligne du métro rennais. Arrêté en



2018, la carrière fait aujourd'hui place aux deux plans d'eau de Lillion et de Bougrières, qui bordent le fleuve de la Vilaine au sud de l'agglomération rennaise.

Initialement conçu en 1984, puis revu en 2012, le projet de réaménagement a de nouveau évolué à la lumière des inventaires écologiques réalisés récemment : ceux-ci ont mis en avant la présence sur le site d'une biodiversité diversifiée, **incitant l'ensemble des parties concernées par la vocation future du site à privilégier un espace naturel ouvert au public**. Une orientation qui s'inscrit aussi dans l'objectif de territoire visant à conforter le corridor écologique que représente la Vallée de la Vilaine.



La prise en compte d'enjeux multiples

Le projet de réaménagement final du site de Lillion / les Bougrières a donc été conçu pour répondre durablement aux enjeux locaux prioritaires comme :

- l'accès pérenne à **une ressource en eau de qualité**, puisque le site abrite un captage d'eau potable régie par Eau du Bassin rennais depuis les années 1990 ;
- **la préservation de la biodiversité**, puisqu'il abrite des végétations d'intérêt (boisements humides naturels, roselières, rives de plan d'eau...) et des espèces rares associées comme la Litorelle à une fleur (protégée à l'échelle nationale) ou la Vipère péliade, espèce en danger, accueillant enfin une diversité exceptionnelle d'oiseaux bien qu'étant en milieu périurbain ;
- la nécessité de **lutter contre des espèces végétales invasives** qui y sont également présentes ;
- **l'insertion dans le projet territorial de la Vallée de la Vilaine**, porté par Rennes Métropole, qui prévoit pour le site des usages récréatifs à terme ;
- **la sécurité des usagers**, puisque les plans d'eau sont très profonds, entre 12 m et 20 m, et présentent des abords instables de sables meubles.

Du fait de sa sensibilité écologique, les aménagements de restauration projetés ne devront pas altérer les habitats ni nuire aux espèces remarquables, ni se traduire par une aggravation de l'extension des invasives.

Des opérations de réhabilitation séquencées

C'est dans ce cadre que les travaux ont été lancés au début de l'hiver 2023, suivis par **un comité de pilotage** qui regroupe, outre Lafarge Granulats et l'entreprise Dervenn, les services de l'Etat, Rennes Métropole et la Ville de Rennes, ainsi que les associations Bretagne-Vivante et Nature en Ville.

Les travaux sont coordonnés et réalisés en partie par le groupe Dervenn, et vont se prolonger sur 2 ans jusqu'en hiver 2024. Ils sont saisonniers pour éviter d'impacter la biodiversité avec en automne/hiver :

- les travaux de gestion et entretien de la végétation ;
- qui permettent ensuite l'aménagement de cheminements, la restauration de berges en pente douce, complétés par la restauration de digue Nord de Vilaine ;
- et la création de nouveaux habitats favorables à l'accueil de la faune : plantation de roselière, buttes de sables, mare, micro-falaise...

Enfin, les travaux dédiés aux espèces végétales exotiques envahissantes sont réalisés en été, notamment la lutte contre la Jussie, véritable fléau de nos plans d'eau.



A propos de Lafarge France

Lafarge est le leader des solutions de construction innovantes et durables en France, où l'entreprise s'appuie sur l'expertise de 4200 collaborateurs répartis sur plus de 470 sites. Développant des gammes de solutions bas carbone et circulaires, comme ECOPlanet, ECOPact et ECOCycle, Lafarge permet aux constructeurs de faire progresser la performance environnementale de leurs ouvrages. Lafarge est aussi fortement engagé dans la décarbonation de ses activités et la maîtrise de ses impacts sur l'environnement : certifications ISO - charte RSE de l'Unicem - engagements pour la biodiversité reconnus SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité). <https://www.lafarge.fr/>

A propos de Dervenn

Dervenn est une communauté d'entreprises fondée en 2002, pionnière dans le domaine du génie écologique et de la préservation de la biodiversité. Implantés dans l'ouest de la France, nous déployons nos activités et innovons depuis plus de 20 ans pour répondre aux enjeux de la biodiversité de nos territoires. Nous développons des outils et des solutions afin de proposer un savoir-faire reconnu appuyé sur la complémentarité de nos différents métiers : expertises d'études réglementaires et de connaissance de la biodiversité et de l'eau, de conseils aux entreprises et collectivités, ainsi que de travaux de génie écologique. <https://www.dervenn.com/>

CONTACTS PRESSE

Agence CLC Communications

Contacts : Charlène Brisset (06 46 54 89 36), Laurence Bachelot (06 84 05 97 54), Jérôme Saczewski (06 09 93 03 44) et Lisa Amghar (06 46 54 06 18)

